

Celui d'Arras n'est pas plus tranquille dans son Diocèse : & depuis peu les Capucins de *Menin* voulant signaler leur zèle en faveur de la Constitution, ont causé en quelque façon une émeute dans cette Ville que toute l'autorité de l'Evêque de Tournai, qu'ils ne paroissent pas beaucoup respecter, a eu de la peine de calmer, & ce sous prétexte de vouloir interdire la lecture de l'Écriture Ste. s'étant même repandus dans les différentes Maisons des Particuliers pour en enlever les exemplaires qui leur tomboient sous la main, soutenant qu'eux seuls prêchoient la vérité & les autres la fausseté, & menaçants de refuser l'Absolution à quiconque s'accuseroit en Confession de l'avoir leuë. Tels sont les fruits de la division & les effets qu'elle produit.

IV. On ma adressé un Arrêt du Parlement de Dijon en Bourgogne, qui merite de trouver place ici. Il a été rendu au sujet d'un libelle qui s'étoit repandu, intitulé, *la Constitution rejetée depuis plusieurs siècles*, & qui en vertu du même Arrêt, a été brulé par la main de l'Exécuteur de la Haute-Justice au bas de l'Escalier du Palais.

Ce jour le Procureur general du Roi étant entré, a dit.

### M E S S I E U R S ,

Arrêt du Parlement de Bourgo-  
gne au sujet  
d'un Libelle  
intitulé &c.

LE fond des questions au sujet de la dernière Constitution du Pape est épuisée mais des personnes qui ont dans le cœur une amertume de jalousie, & l'esprit de contention s'attachent aujourd'hui à d'écrier tous ceux qu'ils croyent opposé à leurs sentimens.

C'est